

Informations de base	
2017/2853(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Normes de commercialisation applicables aux œufs de poules élevées en plein air lorsque l'accès des poules aux espaces extérieurs est restreint Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.05.03 Oeufs et volaille	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
20/09/2017	Publication du document de base non-législatif	C(2017)06214	
20/09/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
04/10/2017	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
28/11/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2853(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2011/0281(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/8/11066

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2017)06214	20/09/2017	

